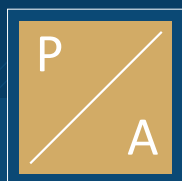


DROIT DES AFFAIRES | PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE | DROIT DE LA SANTÉ



PEGASE Avocat

DIRECTION JURIDIQUE EXTERNALISÉE | FORMATION | COMPLIANCE

www.pegase-avocat.fr



NOTRE PHILOSOPHIE

Face à la complexité grandissante du droit due à une législation changeante et de plus en plus abondante, de nombreuses entreprises éprouvent aujourd'hui de réelles difficultés à adapter leur stratégie économique en toute sécurité juridique.

Si la direction juridique devient un support incontournable dans l'activité de l'entreprise, toutes ne disposent néanmoins pas de moyens ou de capacité suffisants pour développer cette fonction en interne.

Aussi, grâce à son expertise et à sa forte culture d'entreprise acquise pendant de nombreuses années au sein de groupes industriels d'envergure internationale, et dans le souci de vous apporter le service juridique dont vous avez besoin, PEGASE Avocat a développé **une solution originale et optimale de Direction Juridique Externalisée**, adaptée aux entreprises de tout secteur et de toute taille, au rayonnement aussi bien national qu'international.

Privilégiant une relation unique et durable avec chacun de nos clients, notre Cabinet entretient des rapports de confiance fondés sur nos valeurs essentielles que sont la proximité, la réactivité, l'innovation, la compétence et une transparence totale à votre égard.

Faites confiance à **NOTRE** expertise
pour sécuriser **VOTRE** entreprise !



NOTRE CABINET



Philippe LUCET, avocat associé

Après des études de Droit à l'Université de Lyon et de Toulouse, Maître Philippe LUCET a travaillé au sein du service juridique de la Commission Européenne puis a enseigné le droit des contrats à l'Université Lyon III pendant deux ans.

Il a ensuite intégré les services juridiques de groupes industriels d'envergure internationale où il a occupé des fonctions de juriste puis de responsable juridique. En 2017, Maître Philippe LUCET fonde le Cabinet PEGASE Avocat.

Membre du GRAPI (Groupe Rhône-Alpes de Propriété Intellectuelle)

Diplômes

- Titulaire du CAPA
- MASTER 2 en Droit européen des Affaires (Université Lyon III)
- Finaliste du Concours européen des Droits de l'Homme René CASSIN
- Diplôme d'Études de l'Union Européenne (Université Toulouse I)

Langues

FRANÇAIS

ANGLAIS

Nos expertises

DROIT DES AFFAIRES | PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE | DROIT DE LA SANTÉ



DIRECTION JURIDIQUE EXTERNALISÉE

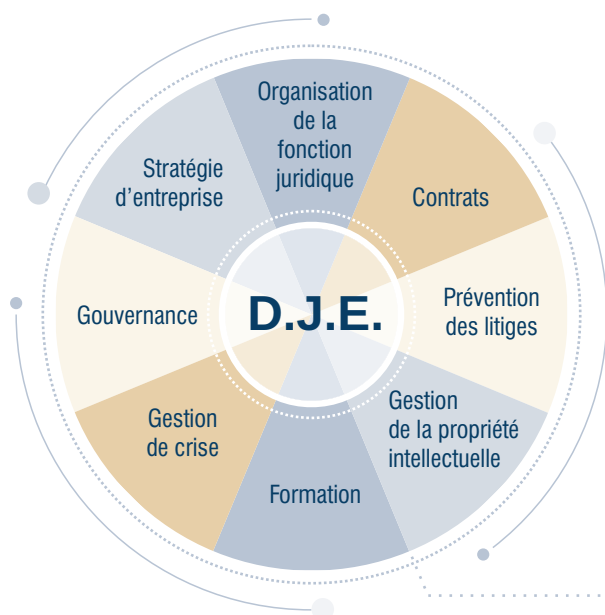
Principe

Conçu pour les entreprises n'ayant pas les moyens ou la taille suffisante pour internaliser un service juridique et/ou en supporter le coût ou pour gérer un surcroît d'activité de leur service juridique interne, **le service d'externalisation de la fonction juridique** s'adresse aussi bien à des sociétés françaises qu'aux filiales françaises de groupes étrangers.

Cette solution est de plus en plus appréciée par les entreprises car elle apporte **des avantages incontestables en termes d'efficacité, de rapidité, de souplesse et de coût.**

Fonctions

La Direction Juridique Externalisée couvre toutes les fonctions que l'on peut attendre d'un service juridique :



Vos Avantages

- ◊ Protection du secret professionnel
- ◊ Pas d'augmentation de vos effectifs
- ◊ Coûts maîtrisés
- ◊ Connaissance du monde de l'entreprise
- ◊ Gestion des dossiers au niveau national et international
- ◊ Flexibilité / Souplesse d'organisation

PEGASE Avocat vous propose différentes formules de PACKS

PACK
STARTER

PACK
ASSISTANCE +

PACK
CONFORT

PACK
PREMIUM



La mission est construite sur-mesure en fonction de vos besoins, sur la base d'un audit préalable et de l'évolution de vos activités. Une proposition d'honoraires est ensuite établie en fonction du volume d'heures dédiées et / ou de présence dans l'entreprise.

Grâce à notre expertise acquise au contact d'entreprises d'envergure internationale et évoluant dans des secteurs d'activité variés, nous avons développé et mis en place une SOLUTION originale d'**EXTERNALISATION DE SERVICE JURIDIQUE**, pour vous permettre de bénéficier :

◊ d'un support juridique adapté à vos besoins

- Plusieurs formules possibles ; chacune adaptable à vos exigences,
- Assistance pour vos problématiques juridiques tant nationales qu'internationales,
- Prévention et gestion de vos prélitiges.

◊ assuré par un avocat référant unique

- Ayant une connaissance approfondie du monde de l'entreprise (expérience de responsable ou directeur juridique),
- Unique pour une simplification des échanges,
- Coordinateur avec vos interlocuteurs externes (cabinets d'avocats, experts-comptables, notaires, conseillers en propriété intellectuelle, etc...)

◊ en contact direct avec la direction et vos opérationnels

- Service de hotline juridique,
- Présence régulière en entreprise,
- Accompagnement pour vos négociations chez vos partenaires.

◊ pour une relation couverte par le secret professionnel

- Conformément aux règles déontologiques de notre profession, tous nos échanges, avis et conseils sont couverts par la confidentialité.

◊ garantissant une extrême flexibilité dans son organisation

- Parce que votre activité est évolutive, nos services s'adaptent à votre environnement,
- Aucun engagement de durée,
- Des honoraires fixes et définis selon vos besoins.

Exemples de besoins couverts par notre solution de direction juridique externalisée :

- *secrétariat juridique, tenue des registres,*
- *rédaction et négociation des contrats commerciaux (Achats, distribution, sous-traitance, CGV/CGA, etc...), des contrats de prestations de services, des contrats de R&D, etc...*
- *consultations en droit de l'entreprise, droit de la distribution et de la concurrence,*
- *gestion et valorisation des droits de propriété intellectuelle de l'entreprise,*
- *conseil et assistance dans le cadre de précontentieux et contentieux contractuels et commerciaux,*
- *mise en place de politiques de compliance (code de conduite, process internes, audits juridiques...),*
- *mise en place de GED juridique.*



EXPERTISES

Droit des affaires

Contrats

Audits contractuels, négociation et rédaction de contrats commerciaux (conditions générales de vente et d'achat, contrats de distribution, contrats de vente, contrats de prestations de services); Rupture de pourparlers; Contentieux de l'inexécution contractuelle (inexécution des clauses du contrat, rupture du contrat, résiliation judiciaire, indemnisation)

Distribution

Assistance à toutes les étapes de la construction de votre réseau sur le territoire et à l'international, conformité de votre réseau avec le droit de la concurrence, rédaction/négociation de vos contrats de distribution (contrats distributeurs-fournisseurs, contrats de distribution sélective-exclusive, coopération commerciale, franchise, location-gérance...) et vos contrats avec vos intermédiaires (agents commerciaux, commissionnaires, etc...)

e-commerce

Rédaction de vos CGV/CGU pour vos sites, plateformes et/ou applications de e-commerce, sécurisation de vos relations avec les consommateurs.

Concurrence

Assistance dans la mise en place et le suivi de vos projets dans le respect des règles complexes du droit de la concurrence.

Propriété intellectuelle

Dans une économie ouverte sur l'international, fortement concurrentielle, fluctuante et dématérialisée, protéger, exploiter et valoriser ses actifs immatériels constitue plus que jamais un atout essentiel.

Acteur reconnu du droit de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies et membre du GRAPI, le Cabinet PEGASE Avocat vous assure des prestations globales et personnalisées dans les différents domaines de la propriété intellectuelle (brevets, marques, dessins et modèles, propriété littéraire et artistique, et des nouvelles technologies).

- Rédaction et négociations de vos contrats de R&D, consortium, cessions, licences, transfert de technologies et / ou de savoir-faire...
- Élaboration de politiques de valorisation de vos droits de propriété intellectuelle avec vos partenaires.
- Assistance, grâce à son réseau national et international, dans tous vos contentieux de propriété intellectuelle notamment en matière d'actions en contrefaçon, d'actions en nullité de droits de propriété intellectuelle, d'actions en revendication de propriété, de recours auprès de l'INPI.

Droit de la santé

QUE VOUS SOYEZ :

▼

Un laboratoire Pharmaceutique ...	Une entreprise du secteur des dispositifs médicaux ...	Un professionnel de santé ...
▼	▼	▼

- Nous vous conseillons sur les règles applicables aux médicaments : mise sur le marché, publicité.
- Nous vous aidons à mettre en œuvre la législation relative à la transparence des liens et règles anti-cadeaux dite DMOS.
- Nous vous aidons à la mise en place des réseaux de distribution : quelle nature de contrat choisir pour la commercialisation de vos produits ? Co-marketing, prestation de visite médicale ?
- Nous vous assurons la rédaction de vos CGV pour vos sites internet (site institutionnel, site marketing, site de vente en ligne).
- Nous vous assistons dans le suivi des dossiers de responsabilité des produits défectueux.

Compliance

Alors qu'elle semblait, autrefois, réservée aux entreprises multinationales exposées à l'application de normes étrangères, la Compliance concerne, désormais, toutes les entreprises quelle que soit leur taille ou leur secteur d'activité.

PEGASE Avocat vous aide à vous conformer aux exigences élevées d'une gouvernance et d'une compliance modernes et à en tirer les opportunités au profit de votre entreprise et ainsi, transformer cette contrainte en réel avantage concurrentiel.

Notre action repose à la fois sur l'élaboration, la mise en place et la gestion de :

Process internes pour une meilleure coordination des pratiques de l'entreprises,

GED juridiques pour un meilleur partage de l'information,

Programme de compliance sur mesure pour fédérer vos équipes autour de valeurs communes (de codes de conduite, de chartes internes, de procédures de contrôle et d'alertes adaptées aux risques identifiés et de formations destinées aussi bien aux dirigeants qu'aux opérationnels).



FORMATION

Notre cabinet attache une grande importance à la formation pour vous permettre d'avoir une compréhension claire et efficace des règles de droit qui s'appliquent à vos activités.

Toutes nos formations sont conçues de façon à vous permettre de mieux appréhender les problématiques juridiques que vous rencontrez lors de la conception et de la mise en œuvre de vos projets.

Présentiel

Nos sessions de formation en mode "présentiel" sont l'occasion d'échanger de façon interactive entre les participants et l'avocat formateur.

E-learning

Le mode "e-learning" est une alternative séduisante pour nos clients car ce mode de formation présente de nombreux avantages : rapidité de déploiement, se former au bon moment et à son propre rythme, accessibilité à l'ensemble des salariés ou encore optimisation des coûts. Parce que la distance ne doit pas empêcher l'apprenant d'être au contact de son formateur, nos modules permettent à l'apprenant de contacter à tout moment son formateur et recevoir des réponses personnalisées.



Que ce soit en mode "Présentiel" et / ou en mode "E-learning"

TOUTES NOS FORMATIONS SONT :

- proposées "**clé en main**" ou "**sur mesure**"
- composées d'une partie **théorique** et d'une partie **pratique**
- **mises à jour constamment** en fonction des évolutions réglementaires
- disponibles en **français** ou en **anglais** pour couvrir l'ensemble de vos salariés



Exemples de formations proposées par le Cabinet

◊ Droit des affaires

- La sécurisation juridique de ses contrats d'affaires
- La réforme de droit des contrats

◊ Propriété Intellectuelle

- Valorisation de ses droits de propriété intellectuelle
- Comment se protéger de la contrefaçon ?

◊ Droit de la santé

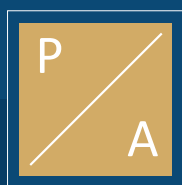
- Médicament et publicité

◊ Compliance

- Confidentialité & protection des informations sensibles de l'entreprise
- Loi Sapin 2 & lutte anti-corruption



Les programmes de l'ensemble de nos formations sont disponibles sur notre site internet www.pegase-avocat.fr



PEGASE

Avocat

DIRECTION JURIDIQUE

EXTERNALISÉE

.....

FORMATION

.....

COMPLIANCE

.....

DROIT DES AFFAIRES

.....

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

.....

DROIT DE LA SANTÉ

6 rue de la Bourse

69001 Lyon

France

Tel. : +33(0)9 50 30 65 90 - Fax : +33(0)9 55 30 65 90

contact@pegase-avocat.fr

.....

www.pegase-avocat.fr